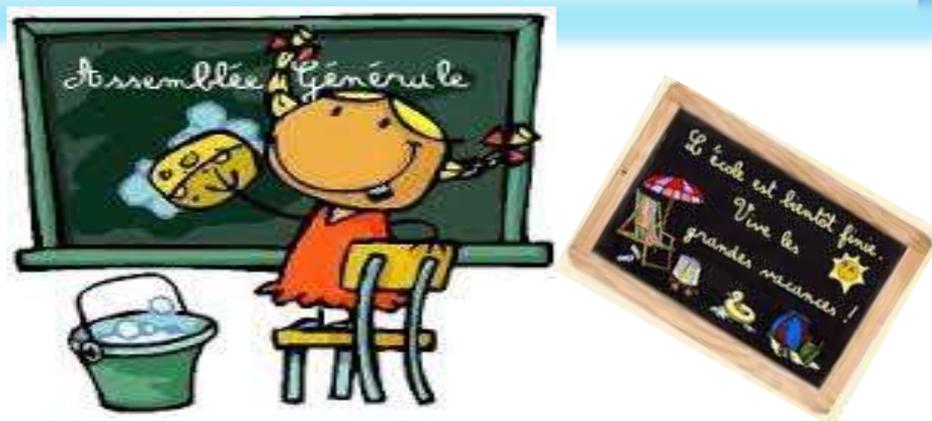




LE CRISTO LIEN

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS**

Un syndicat de continuité



La prochaine **Assemblée Générale**
Est prévue pour le jeudi 2 juillet 2015
au lycée hôtelier François Rabelais de Dugny (93)
Nous vous le rappellerons en vous envoyant une invitation
(Merci de réserver votre après - midi et pour les adhérents votre soirée)

Edito

Le jeudi 04 juin dernier, lors d'un conseil national élargi, Jean-Yves ROCCA a fait valoir ses droits à la retraite, après une vie syndicale riche. A la tête de notre syndicat pendant plus de vingt ans, grâce à sa finesse d'analyse et son anticipation sur les évolutions politiques, il nous a permis de renforcer notre position et nos droits. Ainsi, nous le remercions.

Le même jour, le bureau national a élu Jean-Marc BŒUF comme nouveau secrétaire général. Nous lui souhaitons une grande réussite, malgré l'actualité riche et tumultueuse. Nous savons pouvoir compter sur lui.

Les CAPA se sont déroulées il y a quelques jours. Vous en trouverez ici les comptes rendus. Nous remercions nos commissaires paritaires pour le travail effectué et nous tenons à rappeler que, même si les informations relatives aux CAPA vous arrivent tardivement, sachez que A&i UNSA, par son nombre majoritaire de représentants, est quasiment le seul syndicat à vous défendre. Nous préférons cette démarche à une absence de défense comblée par une diffusion rapide et massive.

Toutefois, nous allons tenter de remédier à cette lacune qui nous fait défaut et qui permet à d'autres syndicats de s'attribuer nos mérites.

Nous avons été reçu par la rectrice, le DASEN de Seine-Saint-Denis et par les secrétaires généraux de Seine-et-Marne et de du Val-de-Marne. (compte rendu en page 5). En revanche, nos demandes auprès des conseils départementaux du 93 et du 94 sont restées sans réponse. Cela traduit, hélas, un manque de volonté de la part des collectivités départementales à vouloir travailler avec les administratifs des EPLE. Cependant, nous allons nous rappeler à eux jusqu'à que nous soyons reçus. Pour le 77, notre collègue Jeane Dwarka-Sing sera reçue le 24 juin.

N°15 de JUIN 2015

Nous organisons une nouvelle assemblée générale le jeudi 02 juillet 2015, à partir de 14h00, au lycée hôtelier Rabelais de Dugny, où nous ferons un point sur l'actualité académique et nationale. A cette occasion, la section académique vous invite à un moment convivial autour d'un repas. Nous espérons vous voir nombreux. Afin d'éviter tout gaspillage, je vous prie de bien vouloir confirmer votre présence au repas avant le 28 juin à l'adresse suivante :

Abdelhak.Fekih@ac-creteil.fr

Florian Sidobre

COMPTE RENDU DES C.A.P.A.

La CAPA des Adjointes Administratives du 3 juin 2015

Ont été abordés : le mouvement, la liste d'aptitude, le tableau d'avancement, les titularisations et les détachements.

Pour le mouvement, un peu moins de la moitié des demandes sont satisfaites, 31% l'an dernier, 48% cette année. Ce taux exceptionnel s'explique surtout par la diminution du nombre de demandes (100 de moins).

Pour les tableaux d'avancements au grade supérieur :

- 33 possibilités d'accès à la 1ère classe pour 37 candidatures
- 111 pour 279 en Principale 2nd classe
- 54 pour 144 en Principale 1ère classe.

Les commissaires paritaires représentant les ADJAENES pour A&I - UNSA

La C.A.P.A. des A.A.E. du 29 MAI 2015

Présidé par M. LEDROIT Secrétaire général assisté de Mmes KOTEKE, BARONI, LEMANS et M. CUISSET

Représentants administration : MME MACRESY, M. CARPENTIER

Commissaires paritaires AETI : Mmes KASBI, JURAVER et MARMIESSE, MM DUPASQUIER, SIEBER

M. GRUMELART Excusé

Commissaires paritaires SNASUB : Mmes BECLE et MARTY et MM. NADER et ANGEL

MOUVEMENT :

Un groupe de travail préparatoire à la CAPA réunissant administration et représentants syndicaux a eu lieu le mardi 26 mai 2015 qui a permis d'étudier les situations particulières.

M Ledroit a rappelé les principes d'affectation avec le nouveau barème déterminé en GT du 16.01.2015 et indiqué que des correctifs pourraient y être apportés au vu des effets sur ce mouvement.

57 candidatures : 31 satisfaites (en 2014 : 68 candidatures : 50 satisfaites)

A l'issue de ce mouvement, il n'y a plus d'agence comptable à pourvoir.

M. Ledroit précise que tous les postes à profil sont publiés à la BIEP, l'administration porte un regard particulier sur ces PRP et à la mise en adéquation de la personne avec le poste dans un principe de transparence. Cependant, les commissaires *A&I* s'étonnent de la nomination d'un A.A.E. sur un poste de comptable. Par ailleurs, sous le couvert de la stabilité des équipes, une collègue avec 2 ans d'ancienneté n'obtenait pas un poste qui restait vacant, ce qui a pu être levé en CAPA. Concernant la carte comptable, M. Ledroit indique que tout n'est pas « verrouillé » avec la carte cible à l'horizon 2018, un GT est prévu le 29.05 après cette CAPA.

Les collègues reçus à l'examen professionnel d'APAE (13) seront maintenus en poste s'ils exercent des fonctions de fondés de pouvoir ainsi que ceux en services, les autres sont affectés sur des gestions matérielles de lycée.

Après ce mouvement, il reste 27 GM à pourvoir, 3 fondés de pouvoir, 4 en services et 2 supérieur.

Ces postes seront pourvus par des sortants IRA, des issus concours ou des listes d'aptitude.

LISTE d'APTITUDE AUX FONCTIONS AAE :

103 candidats pour 12 promotions (112 candidatures pour 12 promotions en 2014)

Le barème n'est pas un critère déterminant mais la nature du poste et sa charge de travail et de responsabilités. La liste complémentaire 2014 avait déjà fait l'objet de 2 affectations en 2014.

La répartition suivante a été arrêtée : EPLE : 7, Supérieur : 1 et Structures académiques : 4. Une liste complémentaire de 2 EPLE a été établie.

TABLEAU AVANCEMENT APAE :

23 candidatures pour 6 promotions (contre 28 pour 7 promotions en 2014)

La liste a été établie comme suit : EPLE : 3 (dont 2 figurant sur la liste complémentaire de 2014), Supérieur : 1, Structures académiques : 2.

Une liste complémentaire de 1 EPLE a été établie.

TITULARISATIONS :

14 stagiaires seront titularisés au 01.09 ou 15.09.2015

DETACHEMENTS dans le corps des AAE :

Renouvellement de détachements : 3 professeurs

Accueil en détachement : 4 professeurs

Demandes d'accueil (pour information) : 3 Attachés territoriaux et un professeur des écoles.

Les commissaires paritaires représentant les A.A.E. pour A&I - UNSA

Déclarations préalables de vos commissaires paritaires

Chaque syndicat fait une déclaration préalable à l'entrée de la C.A.P.A.

A&I - UNSA détaille ses doléances, ses attentes pour chaque catégories des personnels défendus.

Vous trouverez ci-après leurs déclarations.

La C.A.P.A. des SAENES du 2 juin 2015

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs et chers collègues,

En préalable à cette déclaration, nous souhaitons la bienvenue à Mme Chazal, Secrétaire générale adjointe en charge des relations et des ressources humaines, missions loin d'être facile dans notre académie en mouvement permanent.

Quoi de plus logique que d'accueillir la directrice des ressources humaines au sein d'une CAPA où la prise en compte de l'aspect humain est indispensable, où la prise en compte de situation particulière doit apporter une meilleure qualité de vie à nos collègues, et où la prise en compte de nos demandes sont très souvent liées à la réalité d'un vécu sur le terrain.

Je commencerais donc cette déclaration par remercier au nom d'AI UNSA Education, les services du Rectorat, pour leur disponibilité et accès aux documents, les remercier aussi pour l'écoute et le travail effectué.

Lors de la première déclaration d'AI UNSA Education le 2 février après les élections professionnelles du 4 décembre dernier où A&I-UNSA a été confirmé comme premier syndicat, sur le plan national des personnels, nous souhaitons maintenir des échanges riches et cordiaux dans le dialogue de la concertation avec les services du rectorat au profit et à la défense des intérêts de tous les SAENES. Ce fut le cas au groupe de travail et espérons que nos observations, remarques et échanges seront concrétisés dans cette CAPA.

Certes, nous ne sommes jamais satisfait et aurions voulu pour les tableaux d'avancement et liste d'aptitude, obtenir comme d'habitude, les listes par ordre alphabétique ou pour le mouvement, nous aurions apprécié d'avoir un listing des demandes de collègues par établissement mais nous ne désespérons pas que ces documents seront fournis l'année prochaine.

Pour cette année, nous souhaiterions être informés après cette CAPA des résultats de la queue de mouvement et avoir ces informations pour la rentrée scolaire 2015 2016.

Toutes ces demandes facilitent le travail important des commissaires paritaires en amont du

groupe de travail afin d'effectuer le meilleur service rendu aux collègues et renouvelons nos demandes pour l'année prochaine.

Je profite de cette étape de demandes dans cette déclaration pour solliciter la prise en compte du travail important des commissaires paritaires et ce, surtout pour le groupe de travail, qui demande une étude approfondie de tous les dossiers sur plusieurs domaines (spécialité cristolienne) des collègues pour éviter de léser qui que ce soit. Un temps de décharge (une ½ - journée) équivalent au groupe de travail pour les titulaires et suppléants ne serait qu'une reconnaissance du rôle actif des commissaires paritaires, qui va au-delà de ce temps.

Je souhaite aussi vivement obtenir votre accord afin que le nom propre des commissaires paritaires n'apparaisse pas dans le compte rendu. Nous intervenons au nom d'une représentation syndicale et pas en notre nom propre. Notre positionnement est syndical et n'engage pas la personne en soi mais l'organisation qu'il représente.

Sur le point des tableaux d'avancement, nous ne pouvons que regretter une fois de plus, le nombre faible de promotion. Cependant, nous constatons avec satisfaction qu'il n'y a plus de classement des CPE qui s'ériger en pré CAPA et que l'avancement de l'ensemble des collègues se fait uniquement sur le barème.

Pour ce qui est de la liste d'aptitude, le nombre si infime de 19 promotions ne reflète pas les beaux et grands discours de notre Ministre ou de l'institution sur la revalorisation de la catégorie C malgré un récent accord entre le Ministère et quelques organisations syndicales dont la nôtre en date du 10 avril 2015 sur un plan de requalification triennal se traduisant par la requalification supplémentaire de 300 agents de C en B par an.

Pour 2015, 4.53% soit 19 promotions, 18 en 2014 et 25 en 2013. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Aucune avancée n'est à constater, à quand une vraie reconnaissance concrète pour les collègues ADJAENES.

Indépendamment de l'ordre du jour de cette CAPA

Lors de la précédente CAPA, nous avons évoqué la nouvelle réforme indemnitaire RIFSEEP. La

N°15 de Juin 2015

nouvelle usine à gaz qui remplacera la PFR. Votre réponse fut assez brève n'ayant aucune directive ministérielle. Depuis, ce dossier a avancé et nous souhaiterions avoir des informations sur sa mise en place au niveau académique.

La CAPA des AAE du 29 mai 2015

Monsieur le président,

Mesdames, messieurs les membres de la commission,

Chers collègues,

Cette commission paritaire se réunit, hors la séance d'installation, pour la première fois depuis les élections du 4 décembre 2014. Lors de scrutin, les électeurs nous ont largement accordé leurs suffrages, validant ainsi notre démarche syndicale visant à présenter à nos collègues un projet « pour une fonction publique de l'Etat statutaire, interministérielle et inter-catégorielle ».

Le corps interministériel à gestion ministérielle des AAE ouvre la perspective d'un parcours professionnel attractif et dynamique débouchant à l'IB 1015 puis à la hors échelle A (HEA). Il permet la sécurisation des emplois fonctionnels et des postes à haute responsabilité. Il permet aussi des mutations choisies d'un ministère à l'autre sans passer par le détachement.

Mais le CIGEM, est un début et pas une fin en soi. Nos exigences demeurent :

- Un déroulé de carrière raccourci en 30 ans sur 27 échelons
- Une véritable formation initiale et continue
- Une augmentation des promotions d'attachés en attaché principal : porter le ratio de 7.5 % à 15 % du corps
- Une augmentation des promotions au grade d'attaché hors classe : porter le ratio de 10 à 20% du corps
- Un compte épargne temps pour tous
- L'équité indemnitaire interministérielle partout et pour tous. Nous rappelons l'opposition de l'UNSA à l'usine à gaz RIFSEEP
- Un accès à la HEA sans contingentement
- Un accès au CIGEM des administrateurs civils

Ces revendications nationales trouvent naturellement pour certaines d'entre elles un écho immédiat dans notre académie. Le faible nombre de promotions possibles en LA rapporté au nombre de promouvables, le

Merci de votre attention.

Les commissaires paritaires représentants des SAENES pour A&I - UNSA

doublement prévu initialement dès l'an dernier n'a pas été réalisé (12 possibilités au lieu de 16), et en TA qui est en régression par rapport à l'an dernier ne peut que créer des frustrations légitimes chez nos collègues.

Lors de l'examen des demandes de mutation en groupe de travail, il est apparu que des collègues se voient refuser une affectation par manque d'ancienneté dans le poste sous le prétexte de la stabilité des équipes, ce qui nous paraît arbitraire et non réglementaire dans le cadre de la loi sur la mobilité.

Enfin nous souhaiterions connaître votre positionnement sur les postes qui semblaient avoir vocation à être occupés prioritairement par des attachés principaux et qui sont pourtant attribués à des agents qui n'ont pas atteint ce niveau de grade.

Du point de vue ponctuel, tout en étant conscients et en remerciant les services académiques pour leur implication et leur travail, il serait souhaitable que les documents préparatoires complets soient remis aux représentants titulaires et suppléants de manière exhaustive afin de nous permettre de préparer au mieux les réunions et d'éclairer nos collègues.

Nous souhaitons réaffirmer notre position quant à la nécessaire information post CAP des commissaires paritaires sur les postes qui se découvrent à l'issue du mouvement, sur ceux mis à la BIEP, ainsi que sur les nominations définitives à la rentrée. Nous rappelons le principe de la publication systématique des postes à profil à la BIEP afin d'assurer l'équité due à tous les personnels.

Cette mise à disposition des informations nous permet d'exercer simplement convenablement notre mandat et de suivre les dossiers des collègues qui nous accordent leur confiance. De même, afin de mieux affiner notre légitime fonction de conseil, nous souhaitons disposer des évolutions de la carte comptable, dont il faudrait par ailleurs que le GT se tienne à une date compatible avec le mouvement.

Les commissaires paritaires représentants des A.A.E. pour A&I - UNSA



Vos commissaires paritaires académiques et nationaux sont à votre disposition, n'hésitez pas à les appeler ou leur envoyer des mails :

- Adjoint : GAUTHEROT POEAN Estelle : mingni.estelle@yahoo.fr
- SAENES : Eric DHAISNE : eric.dhaisne1@ac-creteil.fr
- AAE : Sylvie JURAVER : sylvie.juraver@ac-creteil.fr
- Secrétaire académique : Florian SIDOBRE : florian.sidobre@ac-creteil.fr

Pour tout conseil et renseignement : 01 57 14 07 80. Mail : SL ou SJ@aeti-uns.org

Audience avec Madame la Rectrice, le lundi 11 mai 2015, à 11h30

Nous avons été reçus par Mme Béatrice Gilles, Rectrice de l'Académie de Créteil, qui était accompagnée de M. Thierry Ledroit, Secrétaire Général, et de son adjointe, Mme Barbara Kotéké.

De notre côté, étaient présents, M. Florian Sidobre (SA), Mme Christine Rescoussié (SA adjointe), M. Abdelhak Fekih (SA adjoint) et Mme Sylvie Minatchy (référente pour les personnels du rectorat).

Nous avons tenu à souligner le fait que Mme la Rectrice nous recevait elle-même, ce qui n'était pas le cas de ses prédécesseurs. Nous l'en avons remerciée. Elle a déclaré qu'il était normal pour un recteur d'académie de recevoir le syndicat A&I-UNSA.

Après avoir rappelé qu'à l'issue des dernières élections professionnelles de décembre 2014, nous étions toujours le syndicat majoritaire des administratifs, que ce soit au niveau académique ou au niveau national, nous avons posé les bases des relations que nous souhaitions avoir avec le rectorat.

A savoir, de la transparence que ce soit dans la gestion des dossiers, dans les groupes de travail et bien sûr, dans le mouvement. Nous avons insisté particulièrement sur celui des agents comptables. Les postes doivent apparaître au mouvement ou sur la BIEP afin que tout le monde puisse y postuler. Il en va de même pour les trois CAPA. Nous souhaitons que les dossiers soient étudiés avec objectivité au regard de critères pertinents.

Nous avons réaffirmé que nous étions le syndicat de tous les administratifs que ceux-ci exercent dans le supérieur, le CROUS, les services ou en EPLE.

Sans vouloir centrer la discussion sur l'EPLÉ, il nous a paru essentiel de rappeler l'absence observée de positionnement de l'adjoint gestionnaire, malgré le décret du 1^{er} décembre 2011. Notamment pour les collègues en catégorie B. Nous avons d'ailleurs fait remarquer que la brochure de rentrée nous plaçait en second de la direction et ce, depuis la brochure de 2012. Nous avons donc demandé à Mme la Rectrice de bien vouloir faire une note aux chefs d'établissement pour leur rappeler certains statuts, face à la dérive de certains délivrant aux nouveaux collègues de fausses informations statutaires. De même, nous avons rappelé que chaque personnel, en EPLE notamment, peut participer aux réunions de districts. Il ne peut être empêché d'y aller, sauf cas de force majeure. De même pour la formation. Mme la Rectrice nous a confirmé son intérêt pour ces sujets et nous a fait part du remaniement des formations auprès des collègues débutants, comme pour les fondés de pouvoir ou les agents comptables.

Nous avons demandé à ce que nos collègues non titulaires (contractuels notamment) soient formés afin de ne pas se sentir au dépourvu lorsqu'ils arrivent en poste et qu'ils puissent être opérationnels.

Mme Sylvie Minatchy a fait part des problèmes récurrents dans les services suite au départ le 30 juin des collègues contractuels dans les établissements, et tout au long de l'année dans les structures académiques, le manque de personnel complique fortement l'accomplissement des missions.

M. Thierry Ledroit nous a rappelé les différentes possibilités s'offrant aux collègues non titulaires :

Les concours, le recrutement sans concours ou encore le recrutement de 5 pactes, (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique : territoriale, hospitalière et de l'Etat) cette année encore sur l'ensemble de l'académie.

Nous avons tenu le même discours dans les DSDEN des trois départements. A noter, que seul, M. Christian Wassenberg, DASEN de Seine-Saint-Denis, nous a reçu lui-même. Nous le remercions de son respect et pour son accueil chaleureux. Les trois secrétaires généraux se sentent très impliqués dans une démarche de gestion saine de leurs services, en privilégiant le dialogue social pour une meilleure efficacité et pour l'intérêt des collègues.



Le secrétaire académique
Florian Sidobre